ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE MAINE-ET-LOIRE

Archives départementales du Maine-et-Loire

1 R 1286 - Classe 1903 - matricule n°840 - Vue 724/2567

Nom : Lamy

Prénoms : Louis Pierre Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 840

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 5 novembre 1883, à La Lande-Chasles canton de Longué, département de Maine et Loire, résidant à Mouliherne, canton de Longué, département de Maine et Loire, profession de cultivateur fils de feu Pierre et de Rouffeau Augustine, domiciliés à Mouliherne, canton de Longué, département de Maine et Loire

N° 13 de tirage dans le canton de Longué

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils châtains, yeux châtains, front rond, nez long, bouche moyenne, menton rond, visage ovale

Taille : 1 m. 64 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 3 militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Propre au service armé

Compris dans la 1 partie de la liste du recrutement cantonal (partie).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

Incorporé au 66e Régiment d'Infanterie à compter du 16 novembre 1904; arrivé au corps ledit jour et immatriculé sous le n° 6221. Soldat de 2e classe ledit jour. Soldat de 1re classe le 13 janvier 1906. Certificat de Bonne conduite accordé

Passé dans la réserve de l'armée active le 12 juillet 1907

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. 66e Régt d'Inf.e

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Régt d'Infanterie de ligne à Tours

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

NUMÉRO au répertoire du corps.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Rappelé à l'activité le 12 Août 1914 (décret de mobilisation générale du 1er Août 1914) Arrivé au corps le dit jour. Mort pour la France des blessures de guerre, à Esnes (Meuse) décès constaté le 27 avril 1916, inhumé au cimetière militaire près le château d'Esnes, avis du ministère de la guerre N° F. H. 475 en date du 13 mai 1916.

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 1233

A accompli une 1re période d'exercices dans le 66e RÉGIMENT D'INFANTERIE du 29 août au 20 septembre 1910

A accompli une 2e période d'exercices dans le 66e Régt d'Infanterie du 14 mai au 30 mai 1913

Passé dans l'armée territoriale le

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Campagne : Contre l'Allemagne : du 12 août 1914 au 27 avril 1916.

A accompli une période d'exercices dans l

du au

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le

Libéré du service militaire le

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
6 Sept.bre 1911	Vernantes	Tours	R

ÉPOQUE

À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1re NOV.re 1907	1re NOV.re 1913	1re NOV.re 1923	1re NOV.re 1929
	1re OCT.re 1909	1re OCT.re 1915	1re OCT.re 1925	1re OCT.re 1931

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6e partie de la liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7e partie de la liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi.)

Guerre. — Registre matricule. — 2-89-1903.

Pièces au Recrutement

Toute réutilisation d'information publique doit faire l'objet d'une demande de réutilisation auprès des Archives départementales du Maine-et-Loire - Date d'édition : 02/10/2022